



Communiqué de presse

Appel à la justice pour deux hommes métis de l'Alberta tués alors qu'ils exerçaient les droits de chasse de l'article 35

Le 1^{er} avril 2020 (Ottawa Ont.) - Jake Sansom et Morris Cardinal âgés respectivement de 39 et 57 ans sont deux hommes métis qui ont été tués par balles à l'extérieur de leur camion alors qu'ils chassaient au nord de Glendon, en Alberta¹. Les deux hommes avaient récemment perdu leur emploi en raison de la pandémie de COVID-19 et exerçaient leur droit de chasse en vertu de l'article 35 afin de nourrir leur famille en attendant une aide financière du gouvernement libéral.

À la suite d'incidents tels que la fusillade de Colten Boushie, l'introduction de lois dangereuses telles que « Défendez votre territoire » qui encouragent le recours à la violence meurtrière et la croissance des groupes haineux décrits dans le rapport 2019 de l'Organisation pour la prévention de la violence (OPV), Les peuples autochtones craignent de plus en plus pour leur vie dans les zones rurales.

« Au nom du Congrès des peuples autochtones et de tous nos membres, je tiens à exprimer ma profonde tristesse pour la perte de ces deux membres de la communauté métisse de l'Alberta et mon dégoût envers ceux qui ont mis fin à leur vies », a déclaré le chef national du CPA, Robert Bertrand. « Personne ne devrait jamais craindre pour sa vie lorsqu'il essaie de nourrir sa famille. Le risque de crime haineux doit faire l'objet d'une enquête sur cet incident. »

Malgré les promesses des gouvernements fédéral et provinciaux d'offrir du soutien à ceux qui ont perdu leur emploi en raison de COVID-19, les familles des deux hommes n'avaient pas encore reçu d'aide financière. Les incertitudes entourant l'aide financière les ont incités à exercer leurs droits de chasse afin de s'assurer que leurs familles aient à manger. Selon le frère de l'une des deux victimes, "[ils] n'avaient plus beaucoup d'argent pour faire les courses en attendant l'aide financière du gouvernement. Il est donc allé à la chasse avec son oncle".

« Ils ont fait tout ce qu'il fallait faire et correctement; ils exerçaient leurs droits constitutionnels garantis par l'article 35 pour veiller à ce que leurs familles et leur communauté soient prises en charge », a déclaré le vice-chef national du CPA, Kim Beaudin. « Tous les peuples autochtones pleurent leur perte. Nous prions le créateur de protéger les gens de notre communauté qui luttent pour subvenir aux besoins de leurs familles en ces temps de pandémie du COVID-19. Si le gouvernement avait écouté l'appel des peuples autochtones sur le terrain et avait rapidement déployé le soutien financier, ces deux hommes pourraient encore être avec nous aujourd'hui »

¹ <https://calgarysun.com/news/crime/2-killed-rural-alberta-road-hunting-covid19-layoffs/wcm/7357a748-f98d-4be0-b637-a1ae35faaf47>

Pour les demandes d'entrevues, veuillez contacter:

Jessica Dawson, Adjointe exécutive

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org

Le Congrès des peuples autochtones est la voix nationale représentant les droits, les intérêts et les besoins des Métis, des Indiens statués et non statués, et des peuples Inuits du Sud vivant hors réserve. Aujourd'hui, plus de 80% des autochtones vivent hors réserve au Canada.